

ACTUALITES

RENTREE 2014

Rentrée 2014: Plusieurs projets voient leurs perspectives étendues à un large périmètre régional. Entre le Chablais, le Mont-Blanc et le Valais central, certains revêtent une dimension intercantonale, voire transfrontalière. Des projets à suivre dès la rentrée voir p.2

COMMUNES



Des communes qui poussent la réflexion stratégique à long terme, la révision de la LAT à intégrer, et les associations forestières du Valais regroupées sur le découpage des Régions. Gros plans sur des actions dans les Régions voir p.3-4-5

ENTREPRISES



Susciter la rencontre, favoriser la proximité et l'échange, renforcer les compétences entrepreneuriales. Des événements tels que le Carrefour du tourisme, l'exportation, et la sensibilisation des étudiants à l'entrepreneuriat animent le tissu économique voir p.6-7

© linaphoto.ch



EDITO

Créer, c'est vivre...

...deux fois, disait Albert Camus.

Vivre deux vies à travers

l'aventure de la création, comme le suggère l'écrivain dans « Le Mythe de Sisyphe », c'est bâtir et faire grandir une oeuvre qu'on a imaginée, qu'on a portée et pour laquelle on a ressenti d'intenses émotions.

La création se déploie. Elle est là, en abondance, généreuse, disponible tout le temps. C'est une ressource sur laquelle je peux compter. Grâce à elle, je peux faire face à toutes les situations de la vie et sortir d'éventuels blocages, faire face aux besoins de changement, même s'ils sont angoissants.

Créer c'est vivre... Un privilège qu'on peut vivre aussi quand on est salarié ou entrepreneur, citoyen ou président de commune. Cet esprit-là, le Valais romand le cultive quotidiennement: les initiatives Chablais Sport, Agglo Valais central ou Espace Mont-Blanc savent créer une dynamique en réunissant des espaces régionaux dépassant le simple cercle communal! Evolène, Mont-Noble, Riddes et Saint-Martin innovent en élaborant une stratégie communale sur le long terme; les entrepreneurs, eux-aussi, peuvent prendre part à la créativité en participant aux événements mis sur pied à leur attention, en collaboration avec les Régions. Quant aux jeunes créateurs, ils ne sont pas en reste: après le 1^{er} rallye de la création, ils ont désormais à leur disposition un nouveau guide que l'Antenne vient également de leur dédier entièrement! Ce *créer, c'est vivre*, je le revendique plus que jamais! La créativité s'impose inévitablement pour s'adapter à un monde en profonde mutation; mais cela exige des ajustements indispensables, parfois douloureux. C'est pourquoi la première responsabilité de celui qui se sent l'âme d'un entrepreneur est de s'offrir une vision claire du chemin à parcourir, de savoir anticiper et d'avoir le courage de prendre les décisions nécessaires.

Alors vous aussi, créez, vivez! Lancez-vous ce défi en mettant en place et en utilisant l'environnement et les outils nécessaires à la création, non seulement pour vous permettre de vivre au moins deux vies, mais pour vous offrir aussi un mieux-être!

Emmanuelle Samson
Directrice adjointe
Antenne Régions Valais romand

Faites vos jeux: créez!



Prise de risque, idée concurrentielle, investissement, changement de voie professionnelle, indépendance... Autant de motifs déclencheurs pour s'engager dans le projet de la création de son entreprise. L'entrepreneur se lance alors dans un défi de taille. Ce dynamisme et ce renouveau constants sont nécessaires au tissu économique de notre canton.

Durant le parcours de la création, l'entrepreneur se veut prêt et décidé à déployer de gros efforts. Pour lui permettre d'optimiser le temps investi et de s'engager dans les démarches essentielles, l'Antenne Régions Valais romand est à sa disposition pour le soutenir au fil des phases de la vie de son entreprise. Afin d'appuyer cet accompagnement, un nouveau guide pratique du créateur d'entreprise *Oser entreprendre*, consacré à l'entrepreneuriat traditionnel, vient tout juste d'être édité. La brochure, très complète, présente de manière détaillée tous les aspects des différentes étapes administratives, juridiques, managériales, financières et publicitaires liées au démarrage d'une activité commerciale. Elle fait office de référence en la matière.

Assorti d'un plateau de jeu, il donne l'avantage d'éveiller de façon ludique les utilisateurs à ces enjeux. Il est également l'occasion pour le futur entrepreneur de réunir son entourage ou ses partenaires autour du projet et de les sensibiliser également aux questionnements qui seront son quotidien pour les mois consacrés à sa réalisation. voir p.6

La dimension régionale des projets

Brèves des Régions

Chablais Agglo

Le dossier d'agglomération du Chablais Agglo s'est finalement vu allouer un financement de 2,9 millions par le Conseil national, sur proposition de sa Commission des transports. Celle du Conseil des Etats a également soutenu la proposition. Le projet intercantonal, qui n'avait pas été retenu par le programme des agglos de troisième génération de la Confédération, profitera de cette aide pour réaliser différentes mesures de mobilité prévues par Chablais Agglo. Le réaménagement de l'interface de la gare d'Aigle, un passage de mobilité douce sous la route de la Vallée à Collombey-Muraz et diverses petites mesures de mobilité douce pourraient en profiter.

SAB Session en Valais

Le groupement suisse pour les populations de montagne organise sa prochaine séance annuelle en Valais. La 71^{ème} assemblée générale et la journée d'étude ont lieu le 28 et 29 août 2014 à la salle du Grand Conseil à Sion. La table ronde organisée à l'occasion de l'assemblée générale s'interroge sur la question des régions de montagne – entre réserves naturelles, disneyland et espaces high-tech – comment devons-nous nous positionner? La journée d'étude du vendredi est placée sous le thème « Des solutions orientées vers l'avenir pour assurer la pérennité du service universel ». La disponibilité du service universel constitue un facteur essentiel quant à l'attractivité des régions de montagne. La distribution d'eau, de courant électrique, du courrier ainsi que de l'existence d'un réseau internet rapide, de services de transport fiables, de soins médicaux appropriés sont attendus tant par la population que par les acteurs économiques. Les orateurs partagent des thématiques locales, des expériences et résultats d'étude aux membres du SAB et aux participants.

www.sab.ch

REGIONS Dans les Régions, plusieurs projets en cours sont le reflet de la dimension régionale de développement. Portés par plusieurs communes, dans le but d'un rayonnement large au-delà de leur périmètre individuel, la collaboration et les synergies intercommunales, intercantionales, voire transnationales sont de plus en plus recherchées. Exemples dans les Régions Valais central et Bas-Valais.

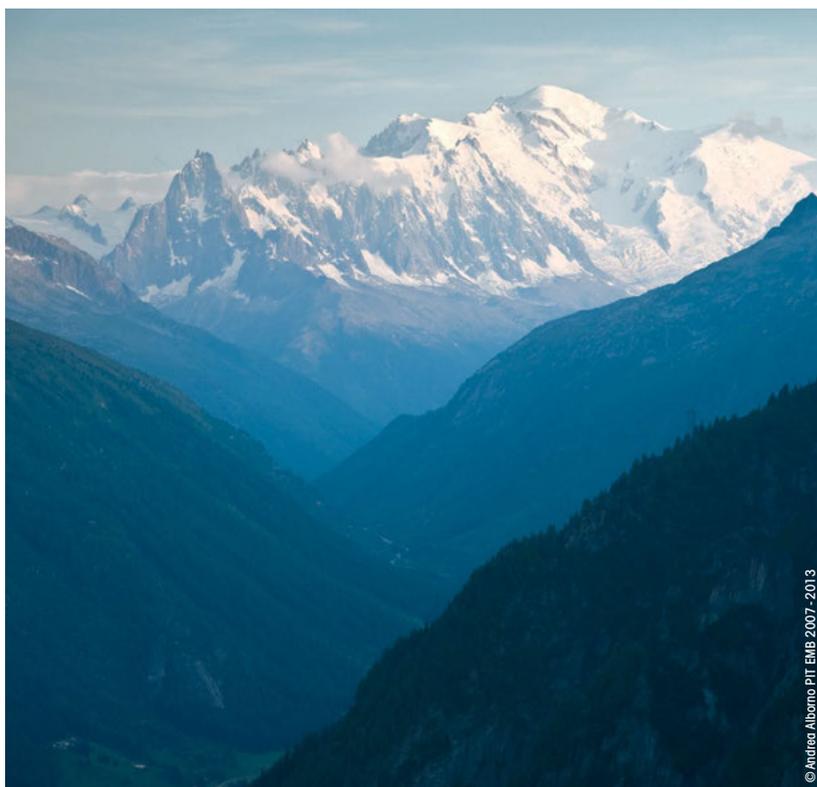
Chablais Sport

Le Chablais est doté de plusieurs infrastructures sportives de pointe. Entre les installations d'altitude et les centres de plaine (Leysin, Villars, Palladium de Champéry, Centre de cyclisme d'Aigle), un potentiel important en matière de sport et de formation peut être exploité en collaborant sur le plan intercantonal Vaud-Valais.

Sur cette base, le projet Chablais Sports a été lancé avec l'idée de valoriser ces équipements et de les mettre en synergie. Il vise avant tout les sportifs de compétition et d'élite, puis une base plus large de sportifs à la recherche de performance. A terme, la mise en valeur du Chablais, comme centre multi-sites d'entraînement et de performance, devrait concourir à la création de véritables produits touristiques. Une commission a été constituée et une étude attribuée à l'Université de Lausanne. Ses résultats sont attendus pour janvier 2015. Le sport serait alors utilisé comme outil stratégique de développement du territoire.

Agglo Valais central

Retenu par la Confédération dans son programme des agglomérations de deuxième génération, le projet AggloSion pourrait étendre son périmètre à la région sierroise pour le troisième train de mesures soutenu par la Confédération. En effet, les communes de Sierre, Miège, Veyras, Venthône, Chalais, Chippis, Grône et Salquenen se sont dites intéressées et s'accordent sur le principe d'une agglo Valais central. Le périmètre s'étendrait alors d'Ardon à Salquenen et compterait 100'000 habitants. Une étude qui sera délivrée en fin d'année, dressera une synthèse et les adéquations d'une adhésion au projet séduisant. Des mesures concrètes notamment du point de vue des transports publics pourraient s'inscrire dans ce cadre.



L'initiative transfrontalière « Espace Mont-Blanc » réunit 35 communes de la Savoie, Haute-Savoie, du Val d'Aoste et du Valais.

Espace Mont-Blanc, c'est quoi ?

L'Espace Mont-Blanc est une initiative transfrontalière réunissant 35 communes à cheval sur la Savoie, la Haute-Savoie, le Val d'Aoste et le Valais sur une superficie d'environ 2'800 km². La population de cette zone se monte à quelque 100'000 habitants. Sous l'égide de la Conférence Transfrontalière du Mont-Blanc, composée de cinq membres par pays, dont trois représentants au moins des institutions régionales ou locales, ces collectivités se sont engagées dans la valorisation d'un territoire transfrontalier emblématique au profit des populations. Une approche pragmatique, cherchant à amplifier les effets en impliquant et soutenant les initiatives des acteurs de terrain, est mise en œuvre dans la réalisation de projets thématiques et d'actions concrètes inscrites dans le cadre de la Nouvelle Politique Régionale.

Une stratégie et des actions pour l'Espace Mont-Blanc

La nouvelle Stratégie d'avenir de l'Espace Mont-Blanc a été finalisée en juillet 2013 et comporte dix-huit axes stratégiques prioritaires. La procédure se poursuit désormais avec l'élaboration d'un plan d'action. Six groupes de travail thématiques se sont réunis dernièrement pour le définir. « Les futures actions devront renforcer la compétitivité territoriale, être innovantes et créer une plus-value transfrontalière », mentionne Ismaël Grosjean, Coordinateur suisse de l'Espace Mont-Blanc, du Service du développement économique du Canton du Valais. « Une thématique forte actuellement est celle du tourisme intégré dans le but de prolonger les saisons touristiques en proposant des offres diversifiées entre les trois régions », explique-t-il. Dans ce cadre, un système de réservation en gîtes et refuges sur le Tour

du Mont-Blanc a été élaboré. « Un tel projet est fédérateur entre les professionnels du tourisme et rencontre un grand succès auprès du public ».

Autre exemple dans l'énergie, où un projet de valorisation des énergies renouvelables et locales est mis sur pied en collaboration avec le CREM à Martigny (Centre de recherches énergétiques et municipales) dans le but d'encourager les communes à l'exploitation des ressources existantes sur leur territoire et aux économies d'énergies. Dans le domaine du développement socio-économique, les projets transfrontaliers de l'Espace Mont-Blanc viseront à renforcer la compétitivité territoriale, avec un nouveau volet concernant le service aux entreprises, la collaboration interentreprise et le soutien à l'implantation de nouvelles activités.

« Les projets de l'Espace Mont-Blanc permettent de réaliser des actions novatrices dans le cadre de la NPR, en partenariat avec les communes et les régions voisines. La plus-value transfrontalière et les échanges d'expériences faites de part et d'autre des frontières favorisent les collaborations entre les partenaires publics et privés autour de thèmes phares, ainsi que le développement économique des régions de montagne qui entourent le Mont-Blanc », conclut Ismaël Grosjean.

Aménager le territoire

LAT La révision de la loi sur l'aménagement du territoire va induire des changements et adaptations pour le développement territorial des Régions du canton. Le Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET) a invité les communes du Valais romand le 2 juin 2014 pour une séance d'information. Salle comble pour ce dossier qui préoccupe les communes.

La question du développement territorial constitue un enjeu majeur pour le futur de notre société. En 2010, le Conseil d'Etat a ainsi envisagé d'entreprendre des réformes dans ce domaine par le biais du Programme Développement territorial 2020. D'autre part, la révision de la LAT, acceptée par le peuple suisse en mars 2013, renforce la mise en œuvre du droit actuel en précisant les buts et principes de l'aménagement du territoire en consolidant le rôle du plan directeur

canton, en imposant des exigences restrictives pour de nouvelles mises en zone à bâtir et en introduisant des dispositions transitoires assorties de sanctions. Dans les mesures d'aménagement, c'est la notion du développement de l'urbanisation vers l'intérieur du milieu bâti qui est mise en avant. Ce milieu bâti doit être compact et favoriser les activités économiques. Les zones à bâtir sont définies en fonction des besoins pour les 15 prochaines années et celles

surdimensionnées doivent être réduites. L'article 15a de la LAT révisée préconise également une coordination aux niveaux intercommunal et régional. Les autres enjeux importants sont l'introduction d'une taxe sur la plus-value d'au moins 20% et la nécessité d'assurer la disponibilité des terrains constructibles qui peut s'appuyer sur des mesures d'amélioration foncière et remembrements parcellaires urbains, voire des obligations de construire dans certains délais.



Un horizon nouveau s'ouvre pour le développement territorial des Régions du Valais romand avec l'application de la LAT révisée. Un défi qui appellera à des collaborations aux niveaux intercommunal et régional.

© images.valais.ch François Perraudin

L'interview de Damian Jerjen, chef du SDT

Quelles difficultés représente, pour les communes, la mise en application de la nouvelle LAT ?

La mise en application de la LAT révisée exige tout d'abord du canton d'adapter sa législation et son plan directeur au plus tard dans les 5 ans à venir. Mais il reviendra ensuite effectivement aux communes, avec le soutien du canton, de réviser leur plan d'affectation des zones pour le rendre conforme aux nouvelles dispositions. La situation des communes étant très hétérogène, la nature et l'importance des mesures à prendre seront également différentes selon les communes.

La LAT ouvre-t-elle à de nouvelles perspectives de développement ?

Au-delà des réelles difficultés de mise en œuvre, la LAT révisée offre l'opportunité de remettre les questions d'aménagement du territoire, et donc de qualité du cadre de vie des habitants de ce canton, au cœur des discussions et d'engager un dialogue constructif sur l'avenir de notre territoire.

Que sont les plans directeurs intercommunaux et quels rôles vont-ils jouer ?

L'aménagement du territoire doit pouvoir se concevoir à une échelle supra communale au vu des enjeux qui dépassent de plus en plus souvent les limites communales existantes. Certains projets et installations ayant une incidence importante sur l'organisation du territoire nécessitent en effet une coordination entre les communes concernées, comme cela a déjà été fait dans le cadre des projets d'agglomération ou pour la planification de certains domaines skiables.

Dans le cadre d'une révision partielle de la LcAT, le Grand Conseil a créé la base légale pour l'élaboration des plans directeurs intercommunaux, permettant ainsi de définir et formaliser la vision d'ensemble nécessaire à la réalisation d'un projet ou à la résolution d'un problème spécifique. La compétence reste au niveau communal, mais la collaboration entre les communes est renforcée par la possibilité d'élaborer ce plan directeur intercommunal.

Quel avenir pour les zones à bâtir excédentaires ?

Le canton devra démontrer, dans le cadre du plan directeur cantonal, comment il compte procéder avec les zones à bâtir qui dépassent le besoin pour

les 15 prochaines années.

Du point de vue du canton, il est important de tenir compte des réalités régionales et de pouvoir proposer des solutions spécifiques adaptées aux problèmes rencontrés. A cet égard, le canton présentera à la Confédération ses propres calculs des réserves de zones à bâtir et ses propres perspectives de croissance démographique ainsi que les mesures à prendre pour assurer un développement durable de l'urbanisation, par exemple en définissant des étapes, en recourant à des remembrements urbains ou en procédant à des dézonages.



Damian Jerjen, Chef du service du développement territorial (SDT)

Comment penser les zones artisanales, industrielles et économiques avec la nouvelle LAT ?

Les zones artisanales et industrielles doivent également respecter l'article 15 LAT. Mais elles ne sont pas prises en compte dans le calcul du dimensionnement des zones à bâtir, compte tenu notamment de la difficulté à évaluer les besoins et de la souplesse nécessaire pour pouvoir accueillir de nouvelles entreprises.

Pour la délimitation de nouvelles zones d'activités économiques, l'art. 30 al. 2 OAT demande néanmoins aux cantons d'introduire un système de gestion des zones d'activités garantissant globalement leur utilisation rationnelle. C'est certainement un domaine où les régions socio-économiques ont un rôle important à jouer.

La LAT en chiffres

LAT: loi sur l'aménagement du territoire du 22 juin 1979, modification du 15 juin 2012

Révision acceptée en votation populaire suisse: le 3 mars 2013

Entrée en vigueur: au 1^{er} mai 2014

Dispositions transitoires: jusqu'à l'adoption du plan directeur cantonal par le Conseil fédéral

Délai pour l'adaptation des plans directeurs cantonaux: 30 avril 2019

Etat des réserves: 19% de réserves en trop pour le Valais pour les 15 ans à venir, selon les calculs de la Confédération

Éléments importants: urbanisation vers l'intérieur, réduction zones de réserves à 15 ans, coordination au niveau intercommunal/régional, prélèvement de la plus-value, mesures pour disponibilité des zones, politique foncière proactive.

Logement de groupes soutenu

SOUTIEN NPR Le logement de groupes Relais de Dranse, situé en bordure de cette rivière traversant la commune de Liddes, a terminé ses travaux de rénovation des dortoirs au printemps 2014. Un type d'hébergement touristique à qui profite également le soutien financier de la NPR (nouvelle politique régionale).

Communes PSRM et stratégies



La commune de Saint-Martin élabore actuellement sa stratégie de développement. Celles des communes d'Evolène et de Mont-Noble ont été acceptées par le Département de l'économie, de l'énergie et du territoire le 20 juin 2014. Au préalable, le comité de la Région Valais central avait donné son préavis positif et relevé l'adéquation de ces stratégies, complétées par des plans de mesures à l'horizon 2020, avec la vision globale de la Région. Dans la pratique, ces travaux ont pour but de permettre aux communes d'utiliser au mieux leurs potentialités et de cibler les actions à mener en lien avec leur moteur de croissance. Les outils concrets et simples développés dans ce cadre sont également des appuis dans la gestion communale.

La charge financière de l'élaboration des stratégies et des plans de mesures correspondants est soutenue par une participation cantonale à hauteur de CHF 5'000.-, et au maximum 50% des coûts des communes.

Pour rappel, l'accomplissement de ce processus permet aux communes identifiées comme ayant des problématiques spécifiques aux régions de montagne (PSRM) de postuler à des prêts cantonaux sans intérêt dans des domaines particuliers. Les Régions, conscientes de l'utilité d'une telle démarche, peuvent également soutenir financièrement les réflexions menées. L'Antenne se tient à disposition des communes intéressées pour un accompagnement dans ces démarches.

Au bord de la Dranse, à proximité du village de Liddes, le Relais de Dranse se niche au milieu d'un grand terrain, idéal pour les activités en plein air de ses hôtes. Non loin de l'historique ViaFrancigena, de la nature environnante, de places de sports, de domaines skiables, ainsi que de nombreux itinéraires de marche et de raquettes de cette région du Saint-Bernard, l'établissement s'est récemment transformé.

Dominique Valdenaire a racheté en 2012 le Relais de Dranse, avec trois associés, séduits par les nombreux atouts qu'offrait l'hébergement de groupes. Une rénovation se révélait pour eux cependant indispensable. Grâce au soutien de la NPR, les dortoirs du premier étage ont été agrandis et remis à neuf, ainsi que les sanitaires adaptés. Le chauffage a pu être changé, bénéficiant de l'Aide suisse aux montagnards. La salle de réception séparable et modulable, attenante aux cuisines professionnelles, peut accueillir jusqu'à 120 convives. «Une remise aux normes était nécessaire pour reprendre l'exploitation de ce logement de groupes,



Les dortoirs et sanitaires à l'étage du bâtiment ont été rénovés et adaptés aux normes. Ils comportent désormais 40 couchages. Un des seuls logements de ce type des environs, sa transformation a été possible grâce au soutien de la NPR. DR

alors plus petit, qui allait fermer. Notre objectif était de créer une offre qui n'existait pas et surtout, ne pas laisser disparaître un établissement public du village», explique Dominique Valdenaire. La vision entrepreneuriale s'inscrit réellement dans une dimension touristique élargie. Selon Dominique Valdenaire, l'établissement est un atout supplémentaire pour la région. «L'objectif est d'attirer des hôtes dans nos contrées dans une vision de développement touristique et économique. Avec la fréquentation des groupes, les retombées sont possibles pour plusieurs acteurs économiques des environs. Il est important que la

NPR soutienne également ce type d'hébergement.» Une aide bienvenue qui permet d'obtenir, pour les projets d'hébergement touristiques, un prêt sans intérêt de 15 à 18 ans sur une partie du montant investi, selon la loi sur la nouvelle politique régionale. Depuis le début de l'été, l'établissement ne désemplit pas et les réservations pour les mois à venir sont en hausse. Avec une présence renforcée sur les plateformes internet de réservations pour les groupes, le propriétaire espère continuer sur cette lancée.

Faire sa stratégie communale

La commune de Riddes s'est lancée dans une réflexion de fond. Des premières étapes ont été franchies ces dernières années avec la refonte du PAZ de 2005 à 2012, la labellisation Valais Excellence ou encore la constitution de groupes d'intérêts autour de la thématique du développement touristique. Aujourd'hui, le Conseil communal a entamé le processus de définition d'une stratégie. «L'objectif est d'avoir une vision à 20 ans et de produire un service de qualité répondant aux attentes des habitants et des hôtes avec les moyens à disposition. La stabilité et la pérennité des finances communales sont également essentielles», explique le président.



Le président de la commune de Riddes, Jean-Michel Gaillard, a donné l'impulsion à son conseil communal de se lancer dans l'élaboration d'une stratégie de développement. DR

Convaincus par la démarche, les cinq membres du Conseil y ont déjà consacré deux demi-journées de quatre heures. La participation à ces séances et la préparation des tâches nécessitent un important investissement en temps. «Nous sommes à la mi-parcours et la démarche s'annonce déjà très concluante. Particulièrement car elle renforce les échanges entre les membres du Conseil. Elle oblige chacun de nous à parler de tout et d'adopter ensemble des positions qui dépassent les questions budgétaires.» Toutes les ressources dont dispose la commune ont été notifiées : ressources financières et humaines, communication, infrastructures, plan de zones, construction. Ce qui a donné une masse d'éléments importants. Pour les encadrer dans la démarche, Serge Imboden de la HES-SO et les outils de pilotage ou d'analyse SWOT qu'il a élaborés. «L'outil de travail est très pratique et les résultats explicites. La vision à long terme permet de prioriser les projets principaux et de les affiner par année en fonction du budget», note le président. Les prochains grands investissements de la commune, avec notamment la création de 12 salles de classe et l'adduction d'eau potable avec la microcentrale, s'inscrivent ainsi dans un schéma de développement à long terme.

Deux autres après-midis de réflexion sont agendés en septembre. Les résultats des travaux et la stratégie pourraient être présentés en fin d'année dans l'InfoRiddes de la commune et à une prochaine assemblée primaire.

A noter que les Régions soutiennent et encouragent ces réflexions pour l'ensemble des communes du Valais romand. Des informations peuvent être obtenues auprès de l'Antenne Régions Valais romand.

Trois associations pour les forêts valaisannes

FORÊTS Au printemps 2013, les quatre associations régionales du Valais romand ont fusionné pour constituer les deux associations forestières du Valais central et du Bas-Valais. Tour d'horizon du processus et de leurs activités.

La forêt valaisanne se divise désormais en trois régions: Bas-Valais, Valais central et Haut-Valais. En effet, en séance du 17 avril 2013, les représentants des deux associations de Martigny et de Monthey/Saint-Maurice, après dissolution de leur association respective, ont constitué le jour même l'Association forestière du Bas-Valais. Un processus similaire a eu lieu le 18 juin 2013 dans les associations de Sierre et de Sion pour constituer celle du Valais central.

La nouvelle structure, initiée par l'Antenne Régions Valais romand (pour le Valais romand), correspond ainsi à celle des trois régions socio-économiques. Ce remaniement se calque également sur la réorganisation du Service cantonal des forêts et du paysage en trois arrondissements forestiers. Laurence Pont, collaboratrice à l'Antenne Régions Valais romand, a accompagné les processus de fusion dans les deux Régions romandes: « *Le processus s'est mis en place rapidement. Il semblait évident pour tous qu'une réunification devenait indispensable et permettrait à chacun de pouvoir notamment créer des synergies et bénéficier de l'expérience de l'autre à l'image des « Groupements forestiers » qui collaborent étroitement dans leurs différentes activités.* »

Composition des associations

L'Association forestière du Bas-Valais regroupe les propriétaires de forêts des districts de Martigny, Entremont, Saint-Maurice et Monthey. Celle du Valais central est composée quant à elle des propriétaires de forêts publiques, membres des triages de



L'Association forestière du Valais central a invité les députés dans le Val d'Hérens, le 24 mai 2014, pour une journée d'information « in situ » afin de les sensibiliser aux travaux d'entretien des forêts de protection. DR

l'arrondissement forestier du Valais central. Elles ne possèdent aucune exploitation propre. Leurs buts sont la promotion de l'économie forestière en général, la défense des intérêts de ses membres, l'amélioration des synergies entre les triages. Les trois associations sont chapeautées par Forêt Valais qui est l'organisme faitier.

Des effets sur le terrain

Sur le terrain, les effets de la nouvelle organisation se font ressentir. « *Le but était d'améliorer l'action commune, faire remonter l'information, renforcer l'efficacité surtout au niveau du dynamisme des sections* », explique Christina Giesch, chargée d'affaires à Forêt Valais. Ainsi, un an après leur création, des actions sont mises en place pour atteindre ces buts. Dans le Haut-Valais et le Valais central, les associations ont invité les députés à une après-midi d'information, vers Brigue, respectivement dans le Val d'Hérens. Le but de la journée: être plus concret et souligner l'importance protectrice de la forêt valaisanne.

« *Face aux restrictions budgétaires, mettant en péril notamment l'entretien des forêts dites de protection, les associations ont sensibilisé les participants aux enjeux pour la protection des populations, des infrastructures et du paysage* » explique Christina Giesch. En effet, le rôle protecteur de la forêt est souvent méconnu du public. Son coût également: une vingtaine de millions de francs, un montant déjà serré qu'il ne faudrait pas réduire. Car ce rôle joué par la forêt ne peut pas être négligé et l'enjeu réside dans un entretien régulier. On parle alors d'un passage en moyenne tous les 30 ans. Or, celui-ci est réalisé tous les 58 ans actuellement.

Les députés présents ont pu découvrir « in situ » les avantages et les améliorations au niveau de la sécurité d'une forêt traitée par rapport à celle qui serait non traitée. Et l'occasion de démontrer que de la santé de nos forêts dépendent entre autres: la sécurité des villages et des infrastructures situés en aval, le maintien des emplois ainsi que la valorisation du bois valaisan. Une des pistes qui augmenterait les moyens à disposition est l'exploitation du bois indigène, si elle devenait plus rentable... Son utilisation à la construction et les chauffages à distance sont ainsi encouragées par les associations.

Trois questions à Roland Masserey

Président de l'ancienne association forestière régionale sierroise et Président de l'actuelle Association forestière du Valais central

Quelles ont été les étapes du rapprochement?

Au départ, il s'agissait d'un souhait de l'Etat de vouloir rassembler les associations régionales sur le modèle des régions socio-économiques. Ainsi, l'Association forestière régionale de Sierre a approché celle de Sion dans la perspective d'une fusion. Des discussions ont été menées durant plusieurs séances pour mettre en place le schéma d'une nouvelle organisation. Finalement, les anciennes associations ont été dissoutes et la nouvelle Association forestière du Valais central créée.

Quels avantages en tirez-vous?

La fusion nous a permis de regrouper nos membres sous une seule appellation. Compter sur un réseau de gens plus vaste sur le Valais central est réjouissant. Cela renforce nos moyens d'intervention et augmente notre impact du point de vue de la communication. Cela se révèle intéressant et nos chances d'être entendus sont ainsi renforcées. Des actions d'informations auprès de la députation et des communes ont déjà été organisées.

Pour les bourgeoisies, quels sont les enjeux de la gestion des forêts?

Nous travaillons en lien étroit avec les triages et pour la défense des intérêts des propriétaires de forêts, majoritairement les bourgeoisies. Leur intérêt est aujourd'hui mis à l'épreuve avec les coupes budgétaires cantonales et fédérales. Les coûts d'entretien des forêts, qui ne seraient plus couverts, leur incomberaient. Il faut se poser la question à qui profite la forêt?

Les associations forestières, c'est quoi?

En 2013, les associations forestières régionales (4) du Valais romand ont été dissoutes et recréées pour ne former plus que deux associations (sur le schéma des régions socio-économiques et de la réorganisation du service cantonal). Elles se retrouvent sous l'égide de l'association faitière Forêt Valais dont le comité est composé de deux délégués de chacune des trois associations. La mission des associations est d'assurer l'entretien de plus de 120'000 hectares de forêts du canton. Et encore:

Année de refonte: 2013

Nbre d'associations forestières:
3 (Bas-Valais, Valais central, Haut-Valais)

Nbre de triages forestiers en Valais romand:
21 (9 en Valais central, 12 dans le Bas-Valais)

Forêts en Valais: environ 120'000 hectares appartenant à 86% aux bourgeoisies

Buts: promotion de l'économie forestière en général, défense des intérêts de ses membres, amélioration des synergies entre les triages.

Association faitière: Forêt Valais (3 associations forestières et Fédération des Bourgeoisies)

Brèves économiques

PME Relais VS

Dans un esprit de continuation de ce qu'elle a mis en place depuis 2006 déjà, l'Antenne Régions Valais romand s'est unie aux compétences de la Banque Cantonale du Valais et de la Fédération des Entreprises Romandes Valais (FER-Vs) notamment pour créer *PME Relais VS*. Son but, au travers de manifestations notamment, est de sensibiliser les entrepreneurs à la transmission d'entreprise. Le premier événement a eu lieu ce printemps à Chalais, le prochain est prévu le 23 novembre 2014 à Monthey.

Carrefour des créateurs

Le carrefour des Créateurs, manifestation romande dédiée aux jeunes et futurs entrepreneurs, aura lieu le 16 septembre 2014 au nouveau Swiss Tech Convention Center de l'EPFL à Lausanne. L'objectif est de réunir, le temps d'une journée, l'ensemble des structures d'aide et de soutien à l'entrepreneuriat et à l'innovation. Les visiteurs auront la possibilité de participer au programme de conférences, rencontrer des exposants pertinents, solliciter l'expertise de spécialistes lors de speed meeting, développer leur réseau. L'Antenne Régions Valais romand, représentante de Genilem Valais, sera présente à cet événement.

www.carrefour-createurs.ch

Workshops en entreprise

Dans le suivi des petits-déjeuners économiques des Régions de 2013, sur le thème « Chocs économiques : le jour d'après », l'Antenne Régions Valais romand et l'Institut Entrepreneurship et Management ont proposé aux entreprises participantes et intéressées l'organisation de demi-journées de workshop. L'idée est la mise en application dans l'entreprise, avec la participation de ses collaborateurs de la réflexion sur la redéfinition du modèle d'affaires. Deux entreprises en ont fait l'exercice en février dernier.

Guider les nouveaux entrepreneurs

CREATION D'ENTREPRISE - Oser entreprendre! Le créateur d'entreprise traditionnelle (non issue des nouvelles technologies) bénéficie d'un appui administratif pour son développement. Un outil complet lui est destiné afin de l'aiguiller dans les démarches à entreprendre.

La création d'une entreprise est un parcours jalonné de nombreuses étapes et démarches. Un nouveau guide pratique a été élaboré par l'Antenne Régions Valais romand, afin de favoriser et accompagner la création d'entreprise traditionnelle. Il s'agit d'un concept alliant guide et jeu de l'oie. Ceci dans le but d'offrir une approche ludique et d'inciter l'échange. Grâce au plateau de jeu « Oser créer », le futur entrepreneur est sensibilisé aux différentes thématiques, législations et démarches administratives.

Une solution concrète et interactive

Dans le souci d'offrir une boîte à outils complète et utile aux créateurs d'entreprise, l'Antenne Régions Valais romand a édité une nouvelle brochure présentant de A à Z toutes les principales étapes. Outre les aspects légaux, administratifs, d'autres questions sont abordées comme : quel est le profil de l'entrepreneur, comment structurer ses idées, quels sont les facteurs de réussite, les risques d'échec, etc. Se voulant une solution concrète et interactive, le nouveau guide propose un jeu, de type jeu de l'oie, intitulé « Oser créer ». Il agit comme fil rouge et incite à parcourir le document de façon dynamique. Il ouvre la discussion et permet une approche conviviale de la création d'entreprise.

Des conseils pour les créateurs

Depuis ce début d'année 2014, à ce jour, plus de 160 personnes du Valais romand se sont adressées à l'Antenne Régions Valais romand pour des conseils sur leur projet et le montage de leur entreprise. Il y trouve un service gratuit et confidentiel et un soutien dans les étapes de la réalisation de leur projet. Au service des collectivités publiques et des entreprises, l'Antenne a pour vocation de soutenir le développement entrepreneurial. Les créateurs qui s'y adressent ont l'opportunité de bénéficier du soutien et des pistes lors d'entretiens, ainsi que d'outils pratiques tels que le nouveau guide. Un exemplaire leur est remis à la suite d'une première rencontre.



Le nouveau guide s'accompagne d'un plateau de jeu sensibilisant le créateur d'entreprise aux différentes thématiques, législations et démarches administratives. DR

Questions fréquentes

- facteurs de succès
- structures juridiques
- où s'inscrire
- business plan
- fiscalité
- sources de financement
- engagement de personnel

Un rallye de la création d'entreprise

Par le biais d'un jeu de piste visant à mettre en situation, de façon ludique, la création d'entreprise par l'expérimentation des principaux services administratifs concernés (registre du commerce, caisse de compensation, port-franc, établissement bancaire, fiduciaire, agence de communication), l'Antenne a mobilisé les jeunes étudiants de 2^{ème} année de l'ECCG de Martigny en cette fin d'année scolaire. Il s'agissait de simuler l'aboutissement des projets développés durant l'année scolaire.

6 groupes de 9 étudiants, munis du passeport de l'entrepreneur, sont allés à la rencontre des différents services administratifs parcourant ainsi la ville pour la réalisation de leur projet d'entreprise. Par la confrontation aux réalités économiques et législatives, la journée a permis d'ancrer les notions théoriques apprises en poussant l'élève à se poser les bonnes questions, ainsi qu'à prendre conscience du choix de l'entrepreneuriat et des répercussions liées à la structure juridique.

L'action s'inscrit dans le programme *Apprendre à entreprendre*, qui est couplé au programme *Parties pratiques intégrées (PPI)* dans les écoles de commerce, offrant aux étudiants l'opportunité



Les étudiants de l'ECCG de Martigny lors de la journée du rallye de la création d'entreprise. DR

de suivre des ateliers pratiques tout au long de l'année avec l'objectif de monter leur produit, voire leur entreprise. L'Antenne Régions Valais romand a animé des ateliers dans les écoles de commerce de Martigny et de Monthey, au cours desquels une évaluation des projets était réalisée, ainsi qu'un soutien à la rédaction du business plan.

Carrefour du tourisme : Bourse d'échanges et table ronde

L'événement annuel consacré aux prestataires touristiques a expérimenté une nouvelle formule. A l'issue de la partie dédiée aux échanges de brochures, les participants ont pris part à une table ronde, organisée en partenariat avec la Chambre valaisanne de tourisme, sur la question de l'attractivité du secteur touristique pour les jeunes.

49 sites et offices touristiques, des hébergeurs et autres prestataires de service du Valais romand, de Suisse romande et de France voisine se sont réunis le 20 mai 2014 au Centre du Parc de Martigny pour prendre part à la traditionnelle bourse d'échanges de documents touristiques. Rencontre très appréciée par son public de professionnels, elle offre l'opportunité de diffuser les supports de communication à travers l'échange, de développer son réseau et de découvrir les attractions proposées par les destinations représentées grâce à la visite des stands. Dans la matinée, plus de trente mille brochures, préalablement commandées, ont été distribuées par les participants.

Au terme de la bourse, les professionnels ont assisté à la conférence de Mme Demen Meier Christine, docteur en sciences de gestion, professeur à l'école hôtelière de Lausanne sur le thème « l'hôtellerie et la restauration sont-elles attractives pour la génération Y ? ». Une table ronde sur ce sujet s'est ensuite ouverte à d'autres acteurs du tourisme et aux participants. Des opérations sont entreprises par la branche pour faire découvrir les métiers (salon des métiers *Your Challenge*, Please Disturb journée portes ouvertes à l'initiative d'Hôtellerie Suisse...). Ces exemples de démarches éveillent l'intérêt des jeunes à s'inscrire dans les filières tourisme, hôtellerie et restauration.

Il ressort également des discussions qu'au niveau suisse, de bonnes formations sont disponibles. Plusieurs passerelles permettent aux jeunes d'évoluer dans les professions du

tourisme. L'engagement de la génération Y dans ces domaines amène souvent renouveau et dynamisme aux affaires familiales. Conforme à cette vision, l'offre est adaptée pour répondre à la demande actuelle de produits qui a évolué. Cette conférence a également apporté des pistes au niveau de la communication et de l'approche afin d'intéresser les nouvelles générations à ces professions.



De g. à d.: Claude Pottier, Bertrand Savioz, Christine Demen Meier, Luigi Cortese et Patrick Béro ont animé la table ronde sur la thématique de l'attractivité des professions touristiques pour les jeunes. DR



Les prestataires touristiques ont échangé plusieurs dizaines de milliers de brochures durant la matinée. DR



De g. à d.: Claude Pottier, chef du service de la formation professionnelle, Raymond Carrupt, Président de la Chambre valaisanne de tourisme et Luc Fellay, membre du comité de la Chambre valaisanne de tourisme lors de la partie réseautage. DR

Les événements de la rentrée

Petits-déjeuners économiques

Sur le modèle de 2013, l'Antenne, en collaboration avec les communes des districts, se rend cette année également dans les communes pour réunir les entrepreneurs autour d'une thématique. L'horaire matinal est reconduit pour une présentation et une partie réseautage autour d'un café-croissant. Après la rencontre du printemps à Chalais pour le district de Sierre, les dates à retenir pour les petits-déjeuners sont : 14 octobre district Hérens, 16 octobre district de Conthey, 21 octobre à Bagnes (Entremont), 23 octobre à Savièse (Sion), 28 octobre à Saxon (Martigny), 30 octobre à Martigny, 20 novembre à Sembrancher (Entremont), fin d'après-midi du 23 novembre à Monthey (Monthey, Saint-Maurice).

Oser entreprendre

La troisième édition de l'événement économique annuel consacré aux entrepreneurs du Valais romand aura lieu le 16 septembre 2014 au Centre du Parc à Martigny. Outre la visite de stands en lien avec l'entrepreneuriat, « Oser entreprendre » recevra Pascal Meyer, loure in Chief de Qoqa.ch, site communautaire de e-commerce numéro un en Suisse romande qui présentera son entreprise et son expérience. Les inscriptions, gratuites, mais obligatoires, sont ouvertes à tous sur www.regionsvalaisromand.ch/entreprendre ou en contactant directement l'Antenne Régions Valais romand.

Se tourner vers l'exportation

L'exportation est-elle une opportunité à développer ? Comment trouver de nouveaux débouchés et gérer ses risques ? Pour répondre à ces questions, l'Antenne Régions Valais romand, UBS SA, la SERV (assurance suisse contre les risques à l'exportation) et Switzerland Global Enterprise (S-GE) ont organisé une soirée pour les entrepreneurs le 5 juin 2014 à Martigny. 40 entreprises intéressées et partenaires économiques ont participé à l'événement. Ils ont eu l'occasion de faire connaissance avec les différents acteurs cités ci-dessus qui soutiennent l'exportation, un des objectifs de cette rencontre. L'entrepreneur Alain Perreaud d'AISA SA Automatisation industrielle à Vouvry a complété les présentations par son témoignage sur les éléments auxquels il faut être attentif lors des activités d'exportation. Les entrepreneurs ont alors pu poser leurs questions et enrichir les discussions par leurs échanges.



Les entrepreneurs ont pu rencontrer les principaux acteurs qui soutiennent l'exportation : de g. à d. Alain Perreaud (AISA SA), Dominique Aubert (SERV), Anne-Marie Claudet (UBS), Sylvain Jaccard (Switzerland Global Enterprise), Luc Balmer (UBS). DR



Acteurs de la promotion économique

ECONOMIE Business Valais est l'entité cantonale de promotion économique composée de 5 partenaires, dont l'Antenne Régions Valais romand au service des Régions, des entrepreneurs valaisans et futurs créateurs installés en Valais. Le soutien financier aux entreprises est, quant à lui, la mission du Centre de compétences financières SA et de l'Office valaisan de cautionnement. Présentation.

business
★ Valais

Les 5 partenaires de la promotion économique du Valais sont réunis sous la bannière Business Valais : Antenne Régions Valais romand, Centre de compétences financières et Office valaisan de cautionnement (CCF-OVAC), Cimark, Regions- und Wirtschaftszentrum Oberwallis (RWO), Service du développement économique (SDE).

Dans le cadre du développement économique, le Centre de compétences financières est au service des entreprises valaisannes, dont il constitue une source privilégiée de financement. Octroi de cautionnements, prises en charges d'intérêts, octroi de capital-risque et de proximité : un large éventail de prestations est disponible.

Jacques Métrailler, directeur du Centre de compétences financières SA nous présente les différents outils financiers.

Qui peut être soutenu par le Centre de Compétences Financières ?

Précisons au préalable que le Centre de Compétences Financières, partenaire de Business Valais, regroupe les activités de CCF SA et de l'OVAC

(Office Valaisan de Cautionnement) et que ces deux organismes partagent une équipe opérationnelle commune.

CCF SA intervient auprès des sociétés industrielles ou innovantes, créatrices d'emplois, ciblant des marchés extérieurs au canton, alors que l'OVAC soutient les entreprises actives dans les domaines traditionnels de l'artisanat et du commerce qui réalisent leur chiffre d'affaires en Valais.

Quels soutiens l'OVAC peut apporter aux entreprises valaisannes ?

L'activité de l'OVAC s'exerce sous forme de cautionnements proprement dits (jusqu'à CHF 500'000.-) dans le cadre d'investissements divers et sous forme de garanties de constructions.

Quels sont les critères à remplir pour bénéficier d'un soutien de l'OVAC ?

Les assurances nécessaires à une bonne gestion des affaires doivent être établies ; l'entreprise doit être considérée comme viable et le paiement des intérêts et l'amortissement du montant cautionné doivent être en principe démontrés.

Quelles aides financières fournit CCF SA ?

CCF SA peut intervenir à tous les stades de vie d'une société, de la naissance à la phase de maturité, et cela via :

• les soutiens en fonds propres :

- ce sont les prises de participations ou des prêts directs (jusqu'à CHF 300'000.- par projet),
- ou des subventions (cofinancements du conseil, de participation à des foires, etc.), prise en charge d'intérêts,

• et les soutiens en fonds étrangers, par le traditionnel cautionnement (jusqu'à CHF 12 millions).

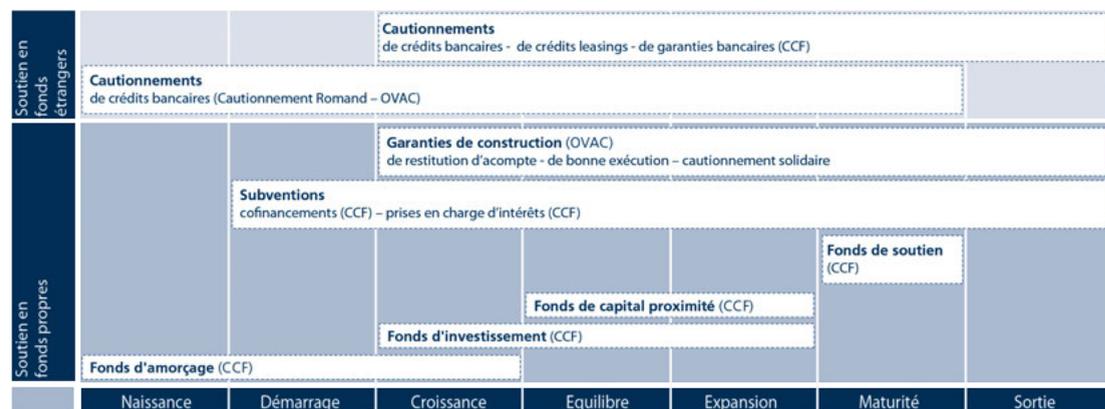
Quel type d'entreprises peut prétendre à ces services ?

CCF SA peut accompagner financièrement des sociétés valaisannes bien établies et reconnues, des start-ups devant encore faire leurs preuves, des sociétés prospères ou en difficultés, des sociétés actives dans les industries traditionnelles ou les nouvelles technologies. Notre champ d'intervention est donc large. Quelle que soit votre entreprise, contactez-nous si vous avez besoin de financement !

Plus d'infos sur www.ccf-valais.ch et www.ovac.ch.



Jacques Métrailler, Directeur



Soutiens financiers du CCF selon les stades de développement des sociétés.

Sur les ondes, conseils et témoignages

En 2014, l'Antenne Régions Valais romand se rapproche de ses clients par les ondes. Des émissions radiophoniques sont diffusées sur les deux radios régionales divulguant aussi bien des conseils économiques pour les entrepreneurs et les futurs créateurs d'entreprise que des témoignages de présidents de communes en leur qualité d'entrepreneurs à la tête des communes. Chaque vendredi, à 11 h 50, la rubrique Oser créer est diffusée sur les ondes de Rhône FM. Un entrepreneur, suivi par l'Antenne Régions Valais romand, partage avec les auditeurs son expérience du lancement

de son entreprise. Son témoignage est complété par la vision du président de la commune sur la dimension entrepreneuriale de la gestion des affaires communales.

Dès le 2 septembre 2014, sur Radio Chablais, la rubrique économique bimensuelle *Emission Conseils* offrira aux auditeurs des pistes sur les étapes et les aspects clés de la vie d'une entreprise : création, business plan, financement, assurances, facteurs de succès et risques d'échec, développement d'affaires, transmission. Des opérations destinées à stimuler le tissu économique des Régions.

Impressum

L'Echo des Régions | Journal gratuit d'information de l'Antenne Régions Valais romand. Numéro 3, été 2014. Tiré à 3'000 exemplaires, distribué dans les Régions du Valais romand.

Editeur Antenne Régions Valais romand **Directeur** Jean-Daniel Antille **Rédaction** Equipe de l'Antenne Régions Valais romand **Coordination** Jasmine Fragnière **Réalisation et impression** Centre d'impression Monfort-Schoechli SA, Sierre et Martigny **Distribution** La Poste

Ce numéro est également consultable en ligne sur le site www.regionsvalaisromand.ch, onglet Journal de l'Antenne Régions Valais romand

Reproduction autorisée avec indication de la source et à condition d'envoyer un exemplaire de la production à l'Antenne Régions Valais romand.

Si vous souhaitez recevoir ce numéro ou vous abonner gratuitement à l'Echo des Régions, nous vous prions de nous contacter à l'adresse info@regionsvalaisromand.ch

Les points de vue exprimés dans les divers articles ne concernent que leurs auteurs et n'engagent pas l'Antenne Régions Valais romand.

© Antenne Régions Valais romand

Centre du Parc, Rue Marconi 19, 1920 Martigny

T +41 27 720 60 16

F +41 27 720 60 18

www.regionsvalaisromand.ch

info@regionsvalaisromand.ch

